Coopération internationale et transfert de technologie

Introduction

Dès sa création, certains membres de Forêt Méditerranéenne réfléchissent sur la Coopération forestière dans le Bassin Méditerranéen.

Depuis 15 ans, les pays du Sud de l'Europe ont pu développer un savoir-faire en matière de maîtrise des milieux naturels méditerranéens. Grâce aux programmes nationaux et européens (F.E.O.G.A. - P.I.M.), de larges compétences ont été acquises tant en matière de recherche et de gestion forestière, d'agro-sylvopastoralisme, de lutte contre les feux de forêt, d'exploitation rationnelle que de valorisation des bois méditerranéens. La filière bois a également été dynamisée grâce à des organismes de vulgarisation. De plus, des axes de développement ont été définis et financés, ce qui a réorienté les Centres de recherche (Montpellier, Aix, Saragosse, Chania, Bari, Arezzo) sur la forêt et les espaces méditerranéens et les demandes techniques des pays riverains jusque là mal exprimées. Par ailleurs, la génération des forestiers d'avant 1945 part en retraite et leur grande connaissance de la forêt méditerranéenne n'est pas suffisament capitalisée au niveau national.

Malgré un parallèle écologique entre les forêts des pays des deux rives méditerranéennes, les différences socio-économiques ne cessent de croître provoquant ainsi une évolution bien distincte de ces forêts. On constate une dégradation croissante des écosystèmes du Sud, due à une forte pression démographique (prélèvements pour l'énergie au Maroc et en Tunisie, défrichements et difficultés liées aux parcours des animaux en forêt). La forêt du Nord s'accroît grâce à des reboisements, mais surtout du fait de l'abandon des cultures. L'incendie devient une préoccupation majeure de ces pays. Malgré une culture forestière quasi identique entre les divers pays, la coopération en Méditerranée paraît indispensable et à tous les niveaux (agrosylviculture, industrie des produits du bois, protection de l'environnement). Un rapprochement entre les forestiers (au sens large) des différents pays permettrait ainsi de mieux analyser les besoins, et de progresser plus rapidement vers un enrichissement mutuel. Les enjeux, pour les pays du Sud, sont énormes, tant pour la qualité de l'environnement local que pour le développement social, technologique et économique.

Les premiers débats du groupe de travail ont permis de dégager les *principaux points faibles de la situation actuelle de la foresterie méditerranéenne :*

- l'absence d'un réseau généraliste efficace d'information : récolte et diffusion des données techniques sur l'ensemble du bassin méditerranéen, permettant une coopération croisée entre universitaires, chercheurs, propriétaires, professionnels et administrations ;
- l'insuffisance et l'inadaptation des formations professionnelles auprès des acteurs de la filière bois méditerranéenne faute de moyens et de nouvelles compétences, entraînant une carence en professionnels de terrain ;
- le manque d'ouverture pluri et interdisciplinaire à la fois des coopérants, des industriels et des O.N.G. dans les projets de coopération ;

- le manque de concertation et de communication lors du montage des projets de développement entre les institutions internationales (F.A.O. - C.E.E. - B.I.T. - Banque Mondiale - P.N.U.D.), d'une part entre elles, et d'autre part vis-à-vis des organisations non gouvernementales ou des collectivités locales et territoriales (coopération décentralisée) œuvrant dans le cadre de partenariats, jumelages ou actions d'urgence ;

- le manque d'attention portée à la dimension sociale dans les programmes de développement (développement rural intégré) ;

- le manque de réciprocité des transferts de technologie ou de connaissances.

L'Association Forêt Méditerranéenne, sensible depuis longtemps à ce constat, souhaite pour sa part contribuer à lever ces handicaps. Elle dispose déjà d'un réseau important de relations à travers les pays du Bassin Méditerranéen. L'Association a également acquis la confiance à la fois des hommes de terrain et des décideurs ; elle dispose d'une expérience pour initier, préparer et organiser des groupes de travail et d'idées. De plus, le savoir-faire acquis des pays du sud de l'Europe peut être mis à la disposition des pays du sud du Bassin méditerranéen et vice versa. Les questions posées sont de savoir, avec qui, où, quand, dans quel cadre de travail et comment ?

Le groupe de travail a réfléchi à une constitution progressive d'un *réseau international de compétences* (hommes, techniques, organismes, etc...) et de savoir-faire méditerranéen (spécificités de la forêt).

Parallèlement à la préparation de Foresterranée 93, l'Association Forêt Méditerranéenne a récemment présenté au Ministère des Affaires Étrangères un *projet de coopération franco-maghrébine* sur 3 ans. Sa première phase, acceptée, correspond au travail de ce groupe "Coopération internationale et transferts de technologie".

Ce projet repose sur 3 principes :

- Il existe une demande de coopération de la part des pays du Sud et du Nord du Bassin méditerranéen (Avantages mutuels et réciproques à une coopération).

- Les français d'aujourd'hui ne connaissent guère plus l'Afrique du Nord que les autres régions du monde.

- Les programmes de coopération actuels sont précis dans le temps, dans l'espace et dans la thématique. Or, une population n'acquiert pas un savoir-faire si rapidement.

Que peut proposer Forêt Méditerranéenne ?

- contribuer à répondre à la demande de coopération,

- aider les français à améliorer les connaissances du Maghreb,

- réfléchir avec les partenaires du Maghreb sur des projets plus globaux (moins limités dans le temps, dans l'espace et dans les thèmes). Les opérateurs traditionnels ne sont pas remis en cause ; mais il s'agit de favoriser une autre coopération.

Ce projet se définit en 3 phases :

* *Première phase* : Formation de français sur le Maghreb

Les réunions du groupe de travail ont permis des approches quelquefois globales, d'autre fois pointues : géopolitique, sylviculture, agro-sylvo-pastoralisme, forêts algériennes, problèmes alimentaires et développement de l'agriculture au Maghreb et écologie.

Ces différentes interventions (publiées ci-après) ont permis à chaque participant de mieux connaître les principales caractéristiques de chaque pays, les problèmes, les besoins et les attentes.

A la fin de cette formation en France, un premier contact a eu lieu entre des forestiers français et leurs homologues maghrébins lors de deux séminaires (Tunis et Rabat), qui reçurent l'appui de l'Ambassade de France de chaque pays.

Ces rencontres et cette formation avaient pour objectif de mettre les compétences forestières du sud de la France en situation de coopération avec les compétences forestières du Maghreb. De plus, afin de mettre en place un réseau international de compétences forestières, il est apparu important de constituer dans chaque pays méditerranéen un groupe de travail pluridisciplinaire sur la forêt.

Cette première phase se concluait lors des Rencontres à Avignon (Foresterranée 93), où des représentants d'une grande partie des pays méditerranéens ont réfléchi sur cette coopération nouvelle et sur la création d'un tel réseau de compétences.

** Deuxième phase du projet :*

Réflexion plurinationale (français, européens du sud et maghrébins) lors d'une séance de travail internationale à organiser.

** Troisième phase :*

Monter des projets de coopération à partir de cette rencontre multilatérale, où la coopération décentralisée a de réels avantages.

Temps de suivi - évaluation des projets (informer et communiquer les expériences acquises au plus grand nombre d'acteurs).

Les publications ci-après reprennent le programme de formation et d'information sur le Maghreb dont ont bénéficié les membres de ce groupe. Divers intervenants lors des Rencontres d'Avignon ont également participé à la réflexion d'un éventuel réseau international. Leurs contributions, également publiées, permettent d'avancer sensiblement sur cette voie.